



Stiftung Landschaftsschutz
Schweiz



Fondation suisse pour la protection
et l'aménagement du paysage
Fondazione svizzera
per la tutela del paesaggio

Fundaziun svizra
per la protecziun da la cuntrada

Communiqué de presse FP

Berne, le 25 avril 2017

Paysage de l'année 2017: le paysage d'infrastructures énergétiques du canal de Hagneck – un équilibre délicat entre exploitation et protection

La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) désigne comme Paysage de l'année 2017 le paysage d'infrastructures énergétiques du canal de Hagneck. Celui-ci présente une situation «win-win» exemplaire entre production électrique et protection du paysage. La cérémonie publique de remise du prix, suivie d'excursions, aura lieu le samedi 6 mai sur le site de la centrale hydroélectrique de Hagneck. La veille, la FP organise un colloque sur le thème des énergies renouvelables et de la protection du paysage.

La distinction est attribuée cette année au paysage d'infrastructures énergétiques du canal de Hagneck. Ces dernières années, le canal et les quatre centrales au fil de l'eau (Hagneck, Aarberg, Niederried, Kallnach) ont été rénovés. Cela permet d'augmenter la production d'électricité et d'assurer la protection contre les crues. Mais ces rénovations ont aussi amené des améliorations substantielles pour la nature et le paysage. Le paysage d'infrastructures énergétiques du canal de Hagneck est ainsi devenu un modèle de coexistence entre une exploitation intensive et des éléments de grande valeur écologique. Les bénéficiaires du prix sont BKW Energie SA, Energie Service Biel/Bienne (ESB) et le canton de Berne, récompensés pour leur engagement en faveur d'une rénovation des centrales et d'une mise en œuvre des mesures de protection contre les crues soigneuses et respectueuses de l'environnement et du paysage.

La veille de la cérémonie de remise du prix, la FP organise un colloque ouvert au public sur le thème «Transition énergétique et protection du paysage – critères de compatibilité». Celui-ci vise à contribuer au débat sur la stratégie énergétique 2050. La question centrale est de savoir comment atteindre les objectifs d'exploitation des énergies renouvelables de manière respectueuse du paysage. La participation au colloque et à la cérémonie de remise du prix est gratuite.

Chaque année, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) désigne le Paysage de l'année. Cette distinction permet de communiquer sur les valeurs des paysages suisses, d'informer sur les dangers qui les menacent et d'honorer l'engagement local en faveur de l'aménagement du paysage. Le prix est doté d'un montant de Fr. 10'000.- offert par la Fédération des coopératives Migros et par M. Balthasar Schmid, de Meggen (LU).

Une documentation détaillée avec photos ainsi que les thèses de la FP sur la compatibilité entre énergies renouvelables et protection du paysage se trouvent sur www.sl-fp.ch (>Actuel).

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (FP)
Franziska Grossenbacher, responsable de projets, 031 377 00 77, 076 304 43 58
Raimund Rodewald, directeur, 031 377 00 77, 079 406 40 47